



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers	35
En exercice	35
Présents	29
Votants par procuration	6
Absents	0
Total des votes	35

7.1

L'an deux mille vingt six, le six mai, à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 30 avril 2026, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, Maire.

**ELUS PRESENTS :**

M. Alexis DARMOIS, M. Christophe CANTELOUP, Mme Florence GAUTIER, M. Julien TIMON, Mme Brigitte DUTILLOY, Mme Frédérique DAVY COCHIN; M. Dominique BURET, Mme Laurette MONLON, M. Frédéric GENEY, M. Patrick AUBE, M. Thierry BERNARD, M. Mikael CHEVREAU, Mme Fabienne DIAS, Mme Vanessa DUVAL, M. Jean-Luc LEFRANÇOIS, Mme Anne-Laure MALBRANCHE, Mme Nathalie MANSOIS, Mme Carole MARTIN, Mme Florence MOUCHEL, Mme Sylvie RENARD, M. Jean -Pascal RUEL, Mme Zineb TEMAGOULT, M. Axel VAUQUELIN, Mme Annabelle ARSON, Mme Julie HINOUT, M. Olivier LEMERCIER, Mme Françoise OOSTERLINCK, M. Édouard VALAUNEY, M. Thomas GRANDSIRE

**ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :**

M. Patrice AUVRAY à Mme Florence GAUTIER, M. Kylian HÉBERT à M. Frédéric GENEY, Mme Béatrice M'BARK à Mme Sylvie RENARD, M. Clément NIEL à M. Dominique BURET, Mme Sonia QUESNEY à M. Julien TIMON, M. Kévin MAUVIEUX à Mme Annabelle ARSON

**ELUS ABSENTS :**

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Florence GAUTIER

**N°DEL\_0064\_2026 Annule et remplace la délibération n°16-2026 - Affectation des résultats 2025 - Budget annexe Lotissement Ferme des Places**

Le Conseil municipal vient d'adopter le compte financier unique de l'exercice 2025 pour le budget annexe de la commune. Il convient d'en affecter les résultats définitifs.

Les résultats financiers sont les suivants :	Pour la section investissement	- 42 446,99 €
	Pour la section fonctionnement	- 20 584,89 €

Les crédits restant à réaliser en investissement	En recettes	0 €
	En dépenses	0 €
	Solde (recettes - dépenses)	0 €

Il est proposé d'affecter :

42 446,99 € en dépenses d'investissement (chapitre 001)  
20 584,89 € en dépenses de fonctionnement (chapitre 002)

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-11 relatifs à l'affectation des résultats,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes,

**VU** le Compte Financier unique de l'exercice 2025 du budget annexe,

**VU** la délibération n°16-2026 du 3 mars 2026 relative à l'affectation des résultats,

**VU** la délibération n°21-2026 du 3 mars 2026 adoptant le budget primitif 2026 du budget annexe Lotissement Ferme des Places de la commune de Pont-Audemer,

**CONSIDÉRANT** que le budget primitif 2026 ayant été voté avant l'arrêté du compte financier unique de l'exercice 2025, l'affectation du résultat devait être réalisée à titre anticipé, conformément aux dispositions de l'article R.2311-11 du CGCT,

**CONSIDÉRANT** que la délibération n°16 du 3 mars 2026 a omis de mentionner expressément le caractère anticipé de cette affectation, ce qui entache sa régularité,

**CONSIDÉRANT** que le compte financier unique 2025 ayant été arrêté définitivement ce jour, il convient de reprendre l'affectation à titre définitif et de régulariser la délibération n°16 du 3 mars 2026,

*Le Conseil Municipal décide,  
Après en avoir délibéré*

*Par 29 votes Pour,  
Et 6 abstentions*

*Annabelle ARSON, Julie HINOUT, Olivier LEMERCIER, Françoise OOSTERLINCK, Kévin MAUVIEUX, Édouard VALAUNEY*

- **D'ANNULER** la délibération n°16-2026 et de la remplacer par la présente délibération
- **D'AFFECTER** les résultats définitifs du budget annexe du Lotissement Ferme des Places de la commune de Pont-Audemer pour l'exercice 2025 soit 42 446,99 € en dépenses d'investissement (chapitre 001) et 20 584,89 € en dépenses de fonctionnement (chapitre 002) sur le budget primitif 2026.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le 18/05/2026

ID : 027-200077329-20260506-DEL\_0064\_2026-DE



Pont-Audemer, le 6 mai 2026

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui certifie que la présente délibération a été  
adressée à la Préfecture de l'Eure

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Gautier'.

Florence GAUTIER



Alexis DARMOIS